

PATINAGE BOURASSA

ANNONCE LA TENUE DE

Finale régionale STAR / Michel-Proulx 2012 - Bourassa

26-27-28-29 janvier 2012 (date exacte à déterminer)

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région suivante : **Bourassa**

Président(e) comité organisateur : Armand Lévesque
Tél: 514-352-3997
Courriel : arly.levésque@sympatico.ca

Président(e) de la compétition : Roméo Ronci
Tél :514-351-0682
Courriel : rronci@sympatico.ca

Représentant technique : À déterminer

Spécialiste de données en chef : À déterminer

Spécialiste des données informatiques : À déterminer

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : R-11-094

NOM DU CLUB HÔTE : PATINAGE MONTRÉAL

ADRESSE : 8110, BOUL. St-Michel, Montréal, QC H1Z 3E2

COURRIEL : patart@csmc-sport.qc.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Aréna Michel-Normandin
850, ave Émile-Journeault
Montréal, QC H2M 2E7
Téléphone :514-872-6913

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 200' X 85'

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Aucune restriction

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

Devront être reçus au plus tard le 12 décembre 2011 à l'adresse suivante :

Adresse : Patinage Bourassa a\s Daniel Lauzon
10,844 rue Gariépy
Montréal-Nord QC H1H 4C5

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

75,00\$ par événement

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Bourassa et datés **au plus tard le 12 décembre 2011.**

Aucun chèque postdaté après le 12 décembre 2011 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20,00 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

9,0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU/CPC Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisées selon les catégories.

* Si vous utilisez le système CPC, veuillez nous indiquer les noms du personnel requis :

Contrôleur technique : **À déterminer**

Spécialiste technique : **À déterminer**

Spécialiste technique : **À déterminer**

Spécialiste de données informatiques : **À déterminer**

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission

Gratuit

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

14.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis à chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

15.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories STAR seront formés aléatoirement.

16.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : **À déterminer**\$

17.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

NB : LES ÉVÉNEMENTS DÉBUTANTS, PRÉ-PRÉLIMINAIRES ET PRÉLIMINAIRES AURONT LIEU LE 11 JANVIER 2012 À L'ARÉNA CHAUMONT SITUÉ AU 850 RUE CHAUMONT, ANJOU QC H1K 4^o8 tél : 514-493-8250.

CES ÉVÉNEMENTS SERONT JUGÉS SELON LE SYSTÈME UPU.

18.0 Critères techniques : se référer au programme équilibré de Patinage Canada.

CATÉGORIES AVEC ÉLIMINATION RÉGIONALE

Aucune limite d'âge pour toutes les catégories

Les exigences en matière de tests sont les suivantes (date limite des tests – 1 janvier qui précède la compétition) :

(1) ÉPREUVES DE STYLE LIBRE STAR

(a) STYLE LIBRE DÉBUTANT (catégorie facultative)

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Éléments du programme libre (aucun autre élément ne peut être inclus) :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

(b) STYLE LIBRE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

(c) STYLE LIBRE PRÉLIMINAIRE

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

(d) STYLE LIBRE JUNIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (i) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

(e) **STYLE LIBRE SENIOR BRONZE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

(f) **STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

(g) **STYLE LIBRE SENIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

(h) **STYLE LIBRE OR**

- (i) TEST : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Dames : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes
 - Messieurs : Un programme libre d'une durée de 4,0 min. +/- 10 sec.

(2) **PATINAGE EN COUPLE**

(a) **PATINAGE EN COUPLE OUVERT**

- (i) TEST : Aucun des deux partenaires ne doit avoir réussi un test de compétition de patinage en couple, mais chaque partenaire doit avoir réussi au moins le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+ / - 10 secondes).

(3) **ÉPREUVES DE DANSE**

(Note : Les danses doivent être exécutées dans l'ordre indiqué. Pour connaître le nombre de tracés de danse à exécuter veuillez vous référer au Manuel technique de Patinage Canada, Définition des termes de patinage artistique – 3.15 (2))

(a) **DANSE PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(b) **DANSE JUNIOR BRONZE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(c) **DANSE SENIOR BRONZE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior argent de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(d) **DANSE JUNIOR ARGENT**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior argent de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(e) **DANSE SENIOR ARGENT**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test or de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

Procédure pour les éliminations régionales

- **Catégorie de patinage STAR / Michel-Proulx**

FINALE RÉGIONALE STAR / Michel-Proulx

Règlements généraux :

Les Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec (finale provinciale) se dérouleront conformément aux règlements exposés dans l'édition du manuel des règlements officiels de Patinage Canada. Veuillez vous rapporter plus précisément à la section 5000 et à la section 7000.

Élimination régionale :

1. Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale.
2. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participe à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la finale provinciale.
3. Les deux premières positions de chaque catégorie se qualifient pour la finale provinciale; maximum de deux patineurs par catégorie.

- a. Advenant des égalités qui compromettraient le nombre maximum par catégorie, les patineurs devront patiner à nouveau dans la même journée.
4. En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant.
5. S'il y a moins de deux concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles à la finale provinciale à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
6. Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale ne pourront pas s'inscrire à la Finale provinciale dans une autre catégorie à l'exception du Multi-STAR, du Triathlon et du Biathlon.

Restriction et exclusions :

- a) Les patineurs STAR peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
- b) Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales ne peuvent s'inscrire dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx (finale provinciale).
- c) Les patineurs de la catégorie pré-juvénile et juvénile en simple qui participeront aux Championnats de section de la saison en cours (en février) ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie de niveau STAR aux Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec.
- d) Un concurrent peut s'inscrire dans deux disciplines (simple et couple ou simple et danse) s'il le désire à la condition de satisfaire aux critères mais ne peut s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.
- e) Pour les catégories juvéniles et plus, voir le tableau ci-dessous.

| Catégorie de patineurs de compétition (qui ont pris part aux Championnats de section de la saison en cours) | Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx |
|--|--|
| Patineurs Novices et de niveau supérieur en simple, couple et danse | Aucune épreuve |
| Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de danse de compétition | Style libre, patinage en couple et triathlon |
| Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en simple | Patinage en couple, danse et biathlon |
| Patineurs, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en couple | Style libre, danse, biathlon et triathlon |
| Patineur de patinage synchronisé de compétition | Toutes les épreuves |